



L'AUTORITÉ POSITIVE

L'autorité fait aujourd'hui débat. Dans une société fragilisée par les tensions, ses fondements sont parfois mis à mal. Et pourtant, l'autorité, exercée dans un cadre légitime et respectueux, est le pilier de notre vie politique, sociale et culturelle. Elle doit être appréciée comme la capacité à pouvoir s'exprimer librement.

Dans le sport les figures de l'autorité sont nombreuses. Parmi elles, celle de l'arbitre reste l'une des plus emblématiques. Gardien des tables de la loi sportive, il est au service du jeu, de ses règles et de son esprit. L'arbitre est un facilitateur dont la mission est de rendre possible et de favoriser la fluidité d'une rencontre. Sa proximité avec les acteurs lui permet de créer des relations propres à transmettre et à expliquer. Il est en même temps un juge, un médiateur de confiance et un expert dont les connaissances lui donnent précisément autorité à arbitrer.

L'autorité de l'arbitre est par conséquent toujours positive : elle est établie en droit et guidée par la volonté de servir l'intérêt du jeu, d'en assurer la continuité et de protéger chaque joueur individuellement.

Ensemble, faisons vivre l'autorité positive dans le sport !



Journées de l'Arbitrage 2019
Du 8 au 21 octobre

Oui à l'autorité positive.

Être arbitre, c'est savoir prendre
des décisions au service du jeu.

Découvrez toutes nos actions sur tousarbitres.fr



LA POSTE

